

SURVEILLANCE SANITAIRE en BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Point n°2019/26 du 27 juin 2019

POINTS D'ACTUALITÉS

Un épisode de canicule intense est en cours, qui touche aussi la région Bourgogne-Franche-Comté (page 2)

Boire régulièrement, se mouiller la peau, éviter les efforts physiques... quelques-uns des conseils à adopter durant un épisode de forte chaleur (A la Une)

Point sur la surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du virus Zika au 21 juin 2019 (pages 4 et 5)

| A la Une |

Episode de forte chaleur : des gestes simples à adopter

Un épisode de canicule intense est en cours dans plusieurs régions de France, notamment en Bourgogne-Franche-Comté où les 8 départements de la région ont été placés en vigilance orange canicule par Météo-France depuis le lundi 24/06 à 16h. Santé publique France rappelle les conseils simples à adopter, qui doivent s'appliquer à tous, y compris aux personnes en bonne santé, pour lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur.

Il est important de se protéger, même quand la chaleur est de courte durée. Les conseils de prévention s'appliquent particulièrement aux personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades, personnes dépendantes, femmes enceintes, jeunes enfants, personnes sans abri...) et aux travailleurs exposés à la chaleur, plus à risque de présenter des complications. Ces premières chaleurs arrivent tôt, alors que les enfants sont encore à l'école. Il est important de les protéger pendant le temps scolaire en les incitant à boire et à se rafraîchir en se mouillant la peau. Il faut également les inciter à se mettre à l'ombre et à éviter les activités physiques.

- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide ;
- Consultez régulièrement le site de [Météo-France](http://www.meteo-france.fr) pour vous informer.

En voiture et lors de longs trajets

- Pensez à emporter de l'eau et un brumisateur pendant les trajets en voiture ;
- Arrêtez-vous régulièrement pour vous reposer et vous rafraîchir ;
- Sur certaines aires d'autoroute, des fontaines à eau ou des zones de brumisation sont mis à votre disposition ;
- Si possible, décalez votre trajet aux heures les moins chaudes ;
- Ne jamais laisser une personne seule dans une voiture, surtout un enfant car la température dans l'habitacle peut augmenter très vite.

Précautions à prendre

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...) ;
- Evitez les efforts physiques ;

Des recommandations sur « comment protéger son enfant », « les risques de noyade », « les risques d'hyponatrémie », « la pollution à l'ozone » sont en ligne sur le site de l'ARS : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/plan-canicule-et-chaleurs-extremes>

Une plate-forme téléphonique nationale (0 800 06 66 66) est activée.

Autres liens :

- sur [les recommandations de comportements et de prévention](http://www.santepubliquefrance.fr/Actualites/Episode-de-forte-chaaleur-des-gestes-simples-a-adopter)
- <http://www.santepubliquefrance.fr/Actualites/Episode-de-forte-chaaleur-des-gestes-simples-a-adopter>

| Veille internationale |

Sources : Organisation Mondiale de la Santé (OMS), European Centre for Disease Control (ECDC)

20/06/2019 : L'ECDC publie un communiqué sur les maladies transmissibles telles que le syndrome de Guillain-Barré avec 548 cas rapportés au Pérou, la maladie à virus Ebola en RDC avec un cumul de 2 277 cas dont 1 531 décès ([lien](#)).

27/06/2019 : L'OMS publie un communiqué sur le trachome, qui a diminué de 91 % par rapport à 2002. Cependant cette maladie bactérienne reste endémique dans 44 pays et est à l'origine d'une cécité et d'une déficience visuelle chez 1,9 million de personnes dans le monde ([lien](#)).

| Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cellule régionale dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans la région : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2016-2019, données arrêtées au 27/06/2019

Bourgogne Franche-Comté																				
	21		25		39		58		70		71		89		90		2019*	2018*	2017	2016
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A				
IIM	0	2	0	2	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	7	15	20	22
Hépatite A	0	1	0	2	0	2	0	1	0	3	0	1	1	4	0	0	14	58	65	38
Légionellose	1	7	1	4	0	0	0	3	0	3	2	4	2	5	0	2	28	120	129	74
Rougeole	1	3	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	28	1	3
TIAC ¹	1	5	0	5	0	1	0	1	0	1	0	2	1	3	0	3	21	47	33	37

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL).

* données provisoires - Source : Santé publique France

| Surveillance environnementale |

Météo-France fournit chaque jour à 12h les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures ; dans ce cas, le préfet décide de l'opportunité de passer au niveau 3 « alerte canicule » d'après la carte vigilance éditée par Météo-France à 16h. La surveillance Sacs s'exerce du 1^{er} juin au 15 septembre.

L'objectif du **système d'alerte canicule et santé (Sacs)** piloté par Santé publique France en lien avec Météo-France est d'anticiper les périodes où la chaleur présente un risque pour prévenir la population, en rappelant les mesures de protection. Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux progressifs coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique de Météo-France (verte, jaune, orange et rouge). Le niveau est évalué chaque jour au niveau départemental. En cas de vigilance jaune, orange ou rouge, une surveillance sanitaire de la **morbidité** est mise en œuvre par Santé publique France pour identifier un impact inhabituel afin d'adapter les mesures de gestion à mettre en place. La **mortalité** n'est connue qu'un mois après une vague de chaleur (du fait de l'existence d'un délai de déclaration des décès) et fait donc l'objet d'un bilan *a posteriori* sur l'ensemble de la période de surveillance.

D'après Météo-France :

- Episode de canicule en cours : maximum de chaleur jeudi sur le sud-ouest, vendredi sur le sud-est, samedi sur une grande moitié est.
- Pic caniculaire exceptionnel vendredi sur la basse vallée du Rhône et l'est du Languedoc.
- Baisse des températures attendue progressivement entre dimanche et mardi par l'ouest et le nord du pays.

Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site <http://www.atmosfair-bourgogne.org> pour la Bourgogne et www.atmo-franche-comte.org pour la Franche-Comté.

| Surveillance non spécifique (SurSaUD®) |

Les indicateurs de la SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD®) présentés ci-dessous sont :

- le nombre de passages aux urgences par jour, (tous âges et chez les 75 ans et plus) et les pathologies liées à la chaleur diagnostiquées par les services d'urgences adhérant à SurSaUD®
- le nombre toutes causes par jour (tous âges et chez les 65 ans et plus) et les pathologies liées à la chaleur diagnostiquées par les associations SOS Médecins adhérant à SurSaUD®
- le nombre de décès des états civils informatisés par semaine

Commentaires :

L'analyse de l'évolution récente de l'activité globale des services d'urgences (figure 1), des associations SOS Médecins (figure 2) et de la mortalité (figure 5) ne montre pas d'augmentation inhabituelle cette semaine en Bourgogne-Franche-Comté.

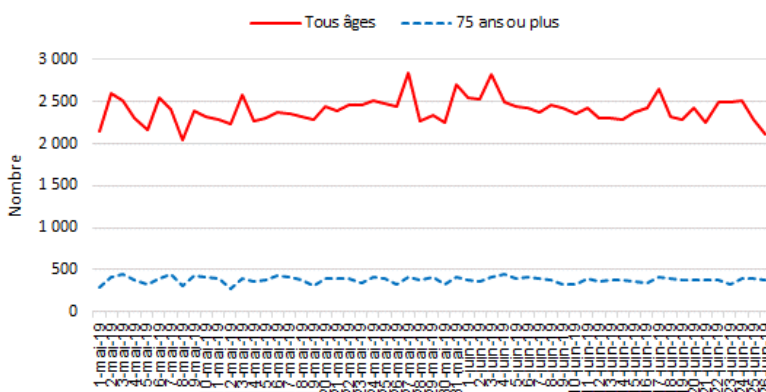
Le nombre de pathologies en lien avec la chaleur augmente cette semaine - depuis le début de la canicule - pour l'ensemble des services des urgences et des associations SOS Médecins (figures 3 et 4), mais dans des proportions attendues d'après les canicules de 2015, 2017 et 2018.

Complétude :

Les indicateurs des centres hospitaliers de Dijon (Péd), Chatillon-sur-Seine et la polyclinique Sainte-Marguerite d'Auxerre n'ont pas été pris en compte dans la figure 1.

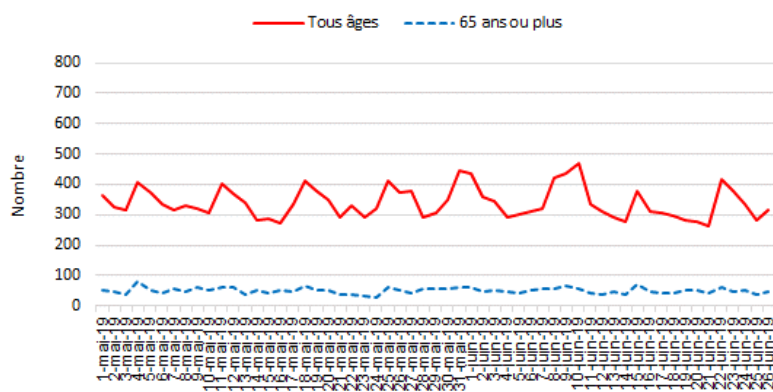
| Figure 1 |

Nombre de passages aux urgences de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 75 ans et plus (Source : OSCOUR®)



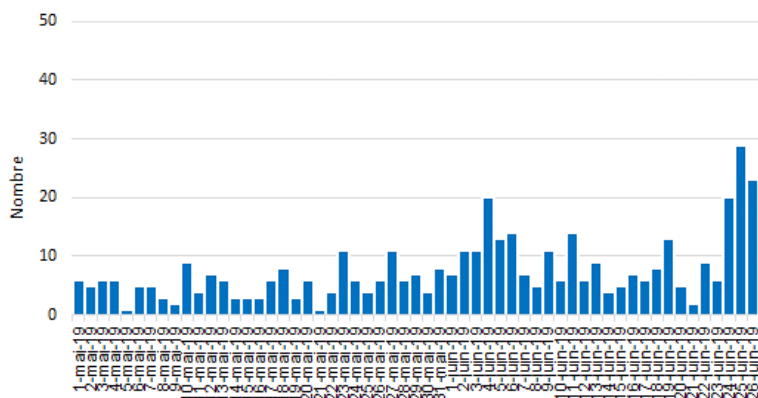
| Figure 2 |

Nombre d'actes SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 65 ans et plus (Source : SOS Médecins)



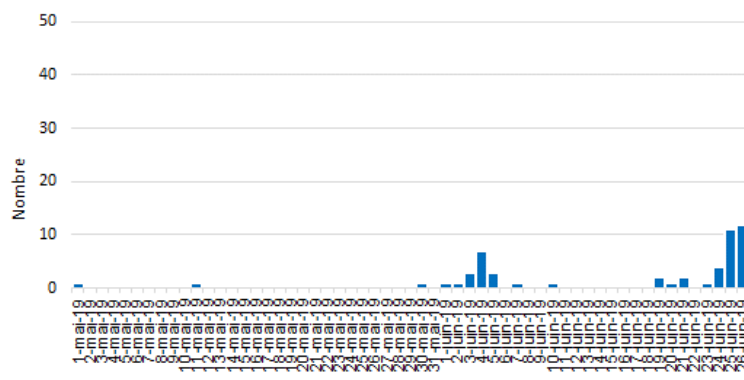
| Figure 3 |

Nombre de passages par jour aux urgences pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) de Bourgogne-Franche-Comté (Source : OSCOUR®)



| Figure 4 |

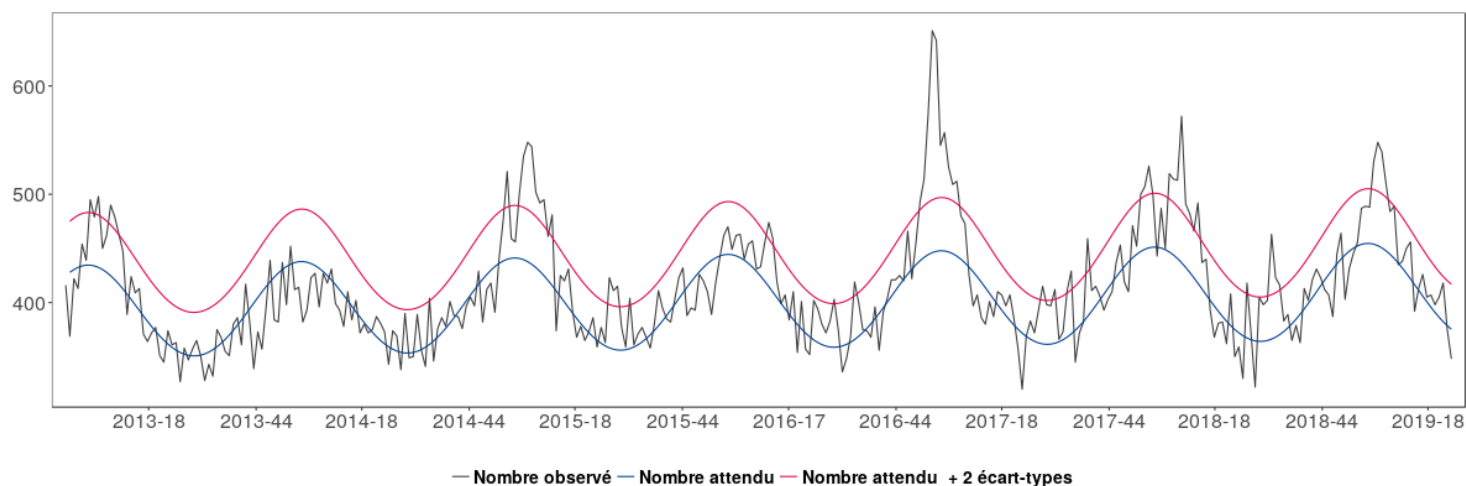
Nombre d'actes journaliers SOS Médecins pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, et déshydratations) de Bourgogne-Franche-Comté (Source : SOS Médecins)



| Figure 5 |

Nombre hebdomadaire de décès issus des états civils de Bourgogne-Franche-Comté, nombre de décès attendus d'après le modèle Euromomo (en bleu) et seuil à 2 écarts-types (en rouge) (Source : Insee)

Le nombre de décès de ces 3 dernières semaines doit être considéré comme provisoire car une partie de ces décès n'a pas encore été remontée à la Cellule régionale



| Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du virus Zika |

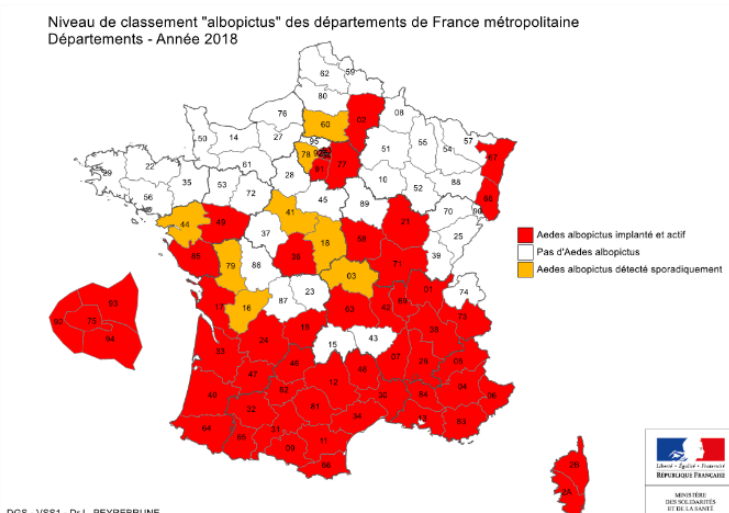
Au 1^{er} mai 2019, le moustique *Aedes albopictus* (dit « moustique tigre »), vecteur des virus du chikungunya, de la dengue et des infections à virus Zika, est implanté dans 51 départements métropolitains. En Bourgogne-Franche-Comté, il est implanté et actif dans 3 départements : la Côte-d'Or (21) et la Nièvre (58) depuis fin 2018 ; la Saône-et-Loire (71) depuis 2014. Du 1^{er} mai au 30 novembre 2019, dans ces départements, une surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et de l'infection à virus Zika est mise en place. Cette surveillance est basée sur :

- le dispositif de surveillance de la déclaration obligatoire (DO) de ces trois pathologies ;
- une analyse quotidienne des données des laboratoires Biomnis et Cerba pour identifier les cas qui n'auraient pas été signalés par le système DO.

Le signalement d'un cas entraîne des investigations épidémiologiques et entomologiques le cas échéant.

| Figure 6 |

Départements et année d'implantation du vecteur *Aedes albopictus* en France métropolitaine au 1^{er} mai 2019



Du 1^{er} mai au 21 juin 2019, dans les 51 départements métropolitains où la surveillance renforcée est activée (Figure 6), **140 cas importés de dengue** (dont 39 % avaient séjourné sur l'île de la Réunion), **16 cas importés de chikungunya** et **3 cas importés d'infection à virus Zika** ont été confirmés (Tableau 2). Il n'y a pas eu de contamination autochtone.

En Bourgogne-Franche-Comté, depuis le 1^{er} mai 2019, 6 **cas importés de dengue** ont été confirmés biologiquement : 3 en Côte-d'Or, 2 en Saône-et-Loire et le dernier dans la Nièvre. Deux cas revenaient de l'île de la Réunion.

Une épidémie de dengue sévit actuellement sur l'île de la Réunion avec **15 000 cas** (biologiquement confirmés ou probables) signalés entre le début de l'année 2019 et le 2 juin 2019.

| Tableau 2 |

Nombre de cas confirmés (importés et autochtones) de dengue, de chikungunya et de Zika, par région de surveillance renforcée, du 1^{er} mai au 21 juin 2019

Régions (N° départements)	Cas confirmés importés			Cas confirmés autochtones à transmission vectorielle		
	Dengue	Chikungunya	Zika	Dengue	Chikungunya	Zika
Grand-Est (67-68)	1	0	0	0	0	0
Nouvelle-Aquitaine (17-19-24-33-40-47-64)	14	2	1	0	0	0
Auvergne-Rhône-Alpes (01-07-26-38-42-63-69-73)	19	3	1	0	0	0
Bourgogne-Franche-Comté (21-58-71)	6	0	0	0	0	0
Centre-Val de Loire (36)	0	0	0	0	0	0
Corse (2A-2B)	0	0	0	0	0	0
Ile-de-France (75-77-91-92-93-94)	42	7		0	0	0
Occitanie (09-11-12-30-31-32-34-46-48-65-66-81-82)	36	2	1	0	0	0
Hauts-de-France (02)	0	0	0	0	0	0
Pays-de-la-Loire (49-85)	3	0	0	0	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur (04-05-06-13-83-84)	19	2	0	0	0	0
Total	140	16	3	0	0	0

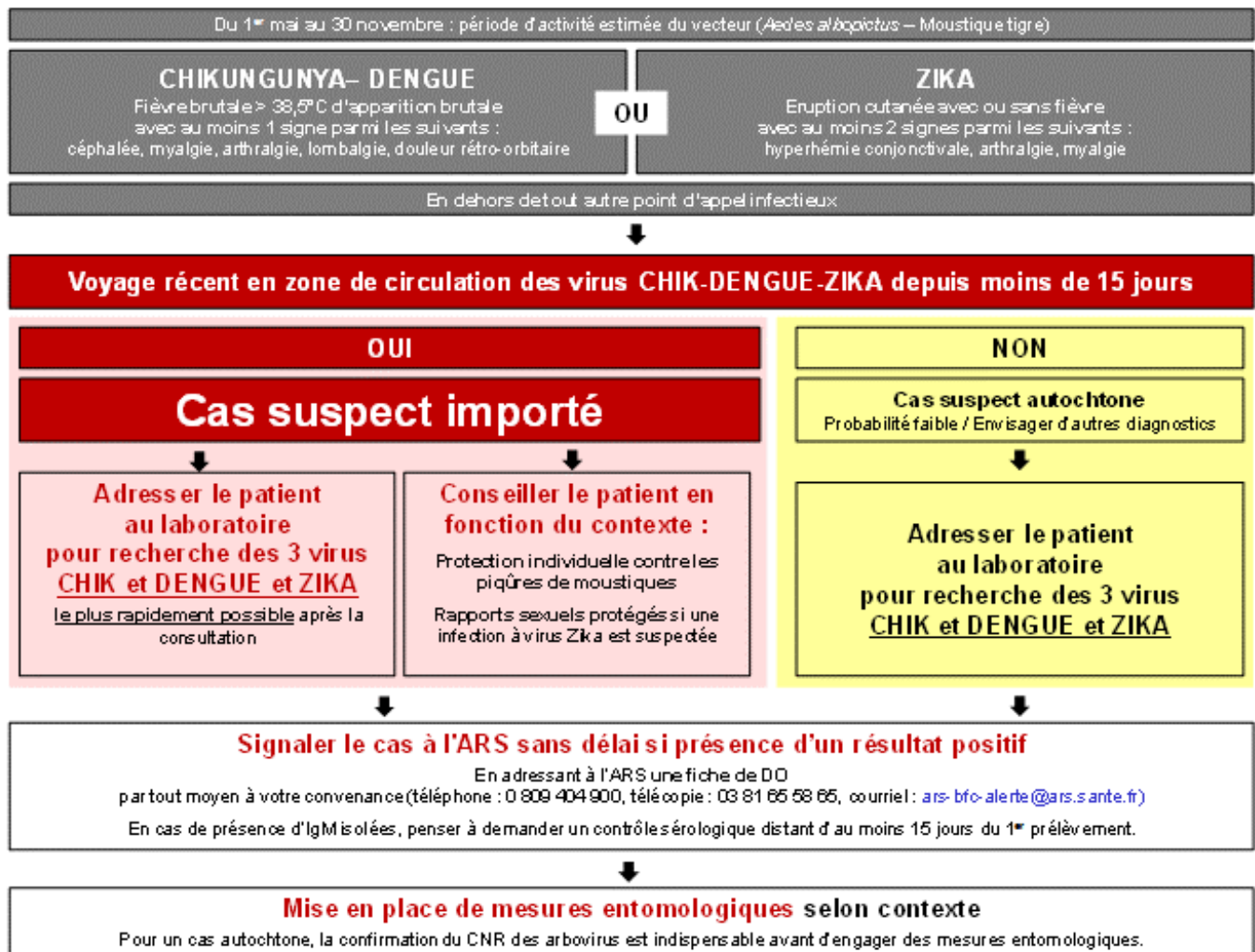
| Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du virus Zika |

Le circuit de signalement des cas confirmés biologiquement par la déclaration obligatoire (DO) à effectuer par les médecins et les biologistes de Côte-d'Or (21), de la Nièvre (58) et de la Saône-et-Loire (71), et ce quel que soit le département de domicile du patient est présenté en figure 7.

La recherche des diagnostics chikungunya, dengue et Zika doit se faire simultanément dans le cadre de la surveillance renforcée, même si le diagnostic est plus orienté vers une des 3 pathologies (Figure 8).

| Figure 7 |

Circuit de signalement des cas de chikungunya, de dengue et de Zika à l'attention des médecins et biologistes du 21, 58 et 71



| Figure 8 |

	DDS*	J+1	J+2	J+3	J+4	J+5	J+6	J+7	J+8	J+9	J+10	J+11	J+12	J+13	J+14	J+15	...
RT-PCR Sang (chik-dengue-zika)																	
RT-PCR Urine (zika)																	
Sérologie (IgM et IgG) (chik-dengue-zika)																	

* date de début des signes

■ Analyse à prescrire



Département Alerte et Crise

Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires

Tél : 0 809 404 900
Fax : 03 81 65 58 65
Courriel : ars-bfc-alerte@ars.sante.fr

| Remerciements des partenaires locaux |

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau SurSaUD®, ARS sièges et délégations territoriales, Samu Centre 15, Laboratoires de virologie de Dijon et de Besançon, Services de réanimation de Bourgogne-Franche-Comté et l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.



Centre Hospitalier
de Montceau



Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites du Ministère chargé de la Santé et des Sports :

<http://social-sante.gouv.fr/>

et de l'Organisation mondiale de la Santé : <http://www.who.int/fr>

Equipe de la Cellule
régionale de Santé publique
France en Bourgogne
Franche-Comté

Coordonnateur
Claude Tillier

Epidémiologistes
François Clinard
Nicolas Lafosse
Olivier Retel
Jeanine Stoll
Elodie Terrien
Sabrina Tessier

Assistante
Mariline Ciccardini

Interne de Santé publique
Melchior De Giraud d'Agay

Directeur de la publication
François Bourdillon,
Santé publique France

Rédacteurs
L'équipe de la Cellule régionale

Diffusion
Cellule régionale Bourgogne-
Franche-Comté
2, place des Savoirs
BP 1535 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel :
cire-bfc@santepubliquefrance.fr

Retrouvez-nous sur :
<http://www.santepubliquefrance.fr>